

Passage d'un cdd jeune professionnel en cdi

Par TWINS

BonjoUR

J'ai passé un contrat cdd contrat de jeune professionnel de 6 mois qui a fini le 31 mars; l'employeur veut m'engager pour un cdi et on a fait la démarche on a déposé un dossier d'introduction a la ddtefp le 10 mars ils ont dit qu'une réponse sera a partir d'un mois (une réponse négative comme positive)sachant que j suis un technicien supérieur en enegetique et ayant une expérience de 10 ans;pour le moment j'ai regagné mon pays (Tunisie) dans l'attente de la réponse de ddtefp .et voila , ma question:est ce possible qu'on me refuse mon contrat sinon quels solutions.merci